

Un nouveau président pour l'UDAF 24

Le 7 septembre dernier, Jean-Bernard Deprade était élu à la présidence de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Dordogne. Missions, représentations, compétences, complémentarité bénévoles-salariés : il décrypte les rôles des intervenants engagés au sein de la « chambre consulaire des familles ».

En termes d'implication et de motivation d'être utile à la société, le nouveau président de l'UDAF 24 peut se prévaloir d'une longue expérience. Fonctionnaire de police à la retraite, Jean-Bernard Deprade s'est investi depuis plus de 40 ans au sein de la mutualité (Police et Mutualité Française) et il est actuellement vice-président du centre de rééducation fonctionnel de Montfaucon dans le Lot. Avec des compétences avérées dans le domaine de la santé et de la protection sociale mais aussi particulièrement actif dans les différents réseaux agissant dans « l'intérêt des autres », il s'est mis au service de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Dordogne, où il a occupé le poste de secrétaire Général, en mettant l'accent sur une symétrie constructive : « apporter à ces différents engagements autant que ce qu'ils peuvent m'apporter », explique-il. Rencontre...

- Pouvez-vous rappeler en quoi l'UDAF 24 est utile aux familles ?

Jean-Bernard Deprade : L'UNAF - et par extension l'UDAF 24 - est habilitée à représenter l'ensemble des familles (françaises et étrangères présentes sur notre territoire) auprès des pouvoirs publics. C'est une mission remplie depuis 1945, date de sa création par le gouvernement provisoire d'après-guerre. L'UDAF 24 représente aujourd'hui 40 associations familiales, pour lesquelles elle intervient après réflexion et concertation auprès des pouvoirs publics.

- Pouvez-vous nous donner un ordre d'idée quant à l'importance de cette action ?

J-B. D. : L'UDAF est une grosse machine... En Dordogne, elle représente 5 895 familles, adhérentes à des associations aux objets très divers. Cela va de celle qui s'occupe de la défense des consommateurs jusqu'à une autre intervenant pour les conjoints survivants, en passant par celles regroupant les traumatisés crâniens, les familles rurales, laïques, catholiques, etc. Chacune de ces associations a sa propre identité et ses propres missions mais elles ont un point commun : elles travaillent dans l'intérêt des familles qui y adhèrent.

- Comment l'UDAF peut-elle représenter autant de personnes et dans des secteurs aussi divers ?

J-B. D. : L'UDAF est une tête de pont auprès des pouvoirs et des instances publics, parmi lesquels on retrouve par exemple à l'échelle



de la Dordogne le Conseil départemental, la préfecture, les municipalités, les communautés de communes ou d'agglomérations, la CAF, la MSA, la CPAM, les offices HLM, les hôpitaux, les CCAS... Nous intervenons au sein de 132 structures ou commissions avec quelque 410 réunions par an pour défendre les intérêts des familles et que les droits de celles-ci soient respectés en matière d'accès aux soins, d'habitat, de consommation, d'environnement, etc.

- C'est un travail de titans ! Comment l'UDAF parvient-elle à être partout ?

J-B. D. : Grâce aux bénévoles, comme je le suis moi-même. Ils offrent leurs compétences, leur volonté d'engagement auprès des autres, leur temps... Issus dans leur grande majorité des associations locales, ils sont formés et informés par l'UDAF 24 et au sein du réseau de l'UNAF au travers de colloques, de séminaires, de sessions de formation spécifique, parfois décentralisés en Dordogne pour être au plus près du terrain.

- Mais l'UDAF ne fonctionne pas qu'avec des bénévoles ?

J-B. D. Non, bien sûr. Même si fondamentalement ces derniers sont au cœur de l'UDAF et que sans eux rien ne serait possible, l'UDAF 24 s'assure les compétences professionnelles de 120 salariés, avec des tâches très techniques : mandataires judiciaires, chargés de mission logement, comptables, responsables qualité... Ce qui fait la force de l'UDAF, c'est la complémentarité entre les salariés et les bénévoles. Les premiers pour leur compétence et leur dévouement, les seconds pour leur disponibilité et leur engagement sans faille. C'est comme une clé et une serrure... Séparément l'une de l'autre, cela ne fonctionne pas !



Jean-Bernard Deprade
nouveau président
de l'UDAF 24

Contact

L'UDAF 24 en chiffres, c'est...

Près de **6 000** familles de Dordogne représentées (**900 000** par l'UNAF au niveau national)
40 associations du département adhérentes
158 postes (titulaires et suppléants) de représentants auprès de 132 structures
410 réunions par an
120 salariés
38 administrateurs bénévoles
132 bénévoles

Union Départementale des Associations familiales

2 bis, cours Fénelon
CS 71000
24000 Périgueux
Tél. 05 53 06 41 11
Fax. 05 53 09 86 79
www.udaf24.fr
Courriel : contact@udaf24.fr
: UDAF de la Dordogne

